

Scénario "Le Parlement des Générations"

CONTEXTE INITIAL Annonce Journal télévisé

(Capsule vidéo) : Cher public, la crise climatique a atteint son point de non-retour. Les saisons disparaissent graduellement. De lourdes chaleurs succèdent maintenant à de fortes pluies. Notre région s'est retrouvée isolée après la Grande Vibration sismique datant à présent de 6 mois. La secousse d'une magnitude de 8,6, combinée à de fortes averses, a provoqué des inondations qui ont fini hier de recouvrir la Plaine des Bouchers. La fonte des neiges vosgiennes et de la Forêt-Noire contribue à notre submersion. Pour ces raisons, la population limitrophe a convergé vers le centre-ville. Nous appelons les habitant·es de Strasbourg à rester calme. Les experts font tout pour rétablir les communications avec le reste de la France. Nous vous demandons de ne pas vous aventurer sur les axes de communication endommagés. Le câble sous-marin donnant accès à internet n'est plus. L'électricité est réservée aux institutions.

Notre région doit, pour une durée indéterminée, se débrouiller et s'autogouverner sans "la France de l'intérieur". Une autorité d'urgence s'est créée au sein des tutelles de l'Unistra, avec pour mission la gestion de la crise en cours. Nous disposons de cultures permettant notre autosuffisance alimentaire, mais celles-ci peinent à être stabilisées, provoquant un climat de tension. Ce gouvernement provisoire s'est autoproclamé "Le Parlement des Générations". Il a réuni une cellule de crise pour définir la marche à suivre. D'après nos estimations, la population est de 500 000 individus.

Génération 1 2030-2040

Dilemme 1 : accès au soin

Contexte :

Une des premières décisions à prendre par le Parlement des Générations concerne la santé. Sur les 500 000 survivant·es, 25 000 sont diagnostiqué·es diabétiques. Lorsque La Grande Vibration a provoqué une panne électrique, de nombreuses chambres froides se sont retrouvées sans courant, occasionnant ainsi la perte d'une partie du stock d'insuline de la ville. Ainsi, il reste de quoi soigner 15 000 personnes (soit 60% des cas diagnostiqués).

En prenant en compte les chiffres dans le tableau (ci-dessous), comment souhaitez-vous distribuer l'insuline ?

- Privilégier les personnes non-vulnérables
- Privilégier les personnes les plus jeunes
- Tirer au sort

Tranche d'âge	0-9 ans	10-17 ans	18-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-65 ans	66-75 ans	75+ ans
Nombre de diabétiques par tranche d'âge	125 individus 0,5 %	125 individus 0,5 %	1250 individus 5%	1750 individus 7%	4250 individus 17%	6250 individus 25%	5000 individus 20%	6250 individus 25%
Vulnérabilité parmi les diagnostiqués (Comportement de santé : tabagisme, alcoolisme, mauvaise alimentation)	0%	Sur 0,5 %, 0,15 %	Sur 5%, 2%	Sur 7%, 2,5 %	Sur 17% 5%	Sur 25%, 7,5%	Sur les 20%, 4%	Sur les 25%, 3%

**Chiffres élaborés à partir des statistiques croisées de la Fédération des diabétiques, Santé publique et OFDT. Ils ont été adaptés pour les besoins du scénario (et pour simplifier les calculs).*

Dilemme 2 : l'éthique animale

Contexte :

Les jours suivant le tremblement de terre, le personnel du Centre de Primatologie de l'Université de Strasbourg, après inspection, a constaté la fuite de 50 macaques. Les scientifiques effectuaient sur eux des expérimentations cliniques pour la recherche biomédicale. Au cours des mois suivants, des signalements de singes en liberté commencent à parvenir des zones boisées et même des périphéries urbaines.

La situation prend une tournure plus grave lorsque trois personnes sont attaquées par un macaque. Les victimes mordues sont hospitalisées. Elles présentent des symptômes faisant penser à la rage. Les autorités intensifient les efforts pour capturer les singes : elles sont préoccupées par le risque sanitaire, mais sont incapables de l'évaluer précisément.

Le Parlement des Générations voit apparaître deux solutions :

Capturer les animaux pour les remettre en cage, malgré le risque d'infection

Abattre les animaux

Quelle solution choisissez-vous ?

Dilemme 3 : les réfugié-es climatiques

Contexte :

La Grande Vibration a provoqué une série de secousses dévastatrices, dont l'une a frappé la zone entourant la centrale nucléaire de Fessenheim, située à 75 kilomètres au sud de Strasbourg. Cet événement a entraîné la fuite des habitant·es, effrayé·es par les risques de contamination et d'autres dangers. Après plusieurs jours de marche, les rescapé·es se retrouvent aujourd'hui aux portes de Strasbourg et demandent d'être accueilli·es. Néanmoins, la population de Strasbourg doit encore faire face à des pénuries de nourriture, d'eau et de ressources essentielles.

Le Parlement des Générations doit statuer sur l'accueil des réfugié-es :

- *Accueillir les réfugié-es climatiques, au risque de se priver de ressources limitées.*
- *Refuser leur entrée, tout en condamnant potentiellement les réfugié-es.*

Quelle solution choisissez-vous ?

INTRODUCTION DE TABULA RAZAD (statut, idées, moyens d'action, motivations)

(Capsule vidéo) : Cher public, nous sommes à présent au seuil de 2040 et le Parlement des Générations est confronté à des tensions croissantes au sein de la population. De plus en plus de citoyen·nes exigent la fin de ce gouvernement d'urgence. Parmi les voix les plus influentes s'élève celle d'un collectif bien connu de nos ondes : Tabula Razad.

Rappelons que, créé en 2010, ce groupe s'est distingué par ses actions en faveur de la nature et des écosystèmes. Basé sur le principe de l'égalité entre toutes les formes de vie, le mouvement appelle à une profonde transformation écologique pour limiter l'empreinte humaine sur notre planète. Il milite activement en faveur du véganisme et encourage un style de vie « zéro déchet ».

Depuis sa fondation, le collectif a mené diverses actions, telles que l'occupation ou le sabotage d'usines polluantes, ainsi que la création de Zones à Défendre (les ZAD). En 2028, Tabula Razad a attiré l'attention internationale lorsque son/sa jeune leader, Jupiter, a été reconnu·e coupable de l'assassinat de Patrick Pouyanné, PDG du groupe pétrolier Total. Cet événement a marqué un tournant, entraînant l'inscription du collectif sur la liste des groupes considérés comme terroristes. Les autorités recherchent toujours Jupiter.

Aujourd'hui, ses membres survivants s'inquiètent de l'oubli progressif des urgences écologiques. À la suite des séquelles d'une crise sismique majeure, iels disent craindre qu'on relègue la question du changement climatique au second plan. Cette négligence pourrait avoir des conséquences irréversibles pour l'avenir de la Terre.

Génération 2 2060-2070

Nous sommes à présent en 2060, 20 ans se sont écoulés depuis la fin de la première génération. La population compte maintenant 30 000 individus. Une grande canicule devenue permanente a vu le mercure monter au-dessus des 50 degrés et a occasionné des mégafeux réduisant régulièrement en cendres les Vosges et la Forêt-Noire. Ces fortes chaleurs durent à présent la moitié de l'année et elles alternent avec de fortes averses. Le Rhin est tantôt à sec, tantôt en crue.

Les tensions montent dans la région alsacienne, opposant les membres de Tabula Razad, lassés d'être ignorés, et le Parlement des Générations. Au fil du temps, les Tabula Razien·nes ont vu la balance pencher en leur faveur. En 2040, iels parviennent à entrer au Parlement des Générations, où iels deviennent la force politique majoritaire.

Forts de cette popularité et du soutien de certain·es représentant·es Tabula razien·nes, leur leader charismatique, Jupiter, fait son grand retour. Iel cherche à mettre en place une écologie plus radicale et à s'emparer des pouvoirs décisionnels et exécutifs. Afin de réussir dans son projet politique, iel impose un isolement strict de la région, interdisant tout contact avec le monde extérieur.

Jupiter a accepté de conserver le Parlement des Générations, mais seulement comme espace de débat et non plus comme assemblée décisionnaire. Les directives finales sont décrétées souverainement par Jupiter.

Dilemme 1 : Travaux d'intérêt général écologique obligatoires

Contexte :

Comme première mesure, Jupiter souhaite mettre en place des travaux d'intérêt général écologiques. Ceux-ci seraient obligatoires dès l'âge de 8 ans et auraient pour objectif d'éduquer la collectivité à un modèle de vie durable. Ces travaux comprennent :

- surveiller les forêts
- organiser des collectes de déchets dans les espaces verts et urbains
- nettoyer et entretenir les cours d'eau, canaux, lacs et réservoirs pour prévenir la pollution et la sécheresse
- générer de l'électricité grâce à des sessions de pédalage obligatoire sous surveillance constante

Les heures et le type d'activité sont répartis en fonction de l'âge. Chaque manquement est puni par des réductions de la ration hebdomadaire alimentaire et/ou énergétique.

Acceptez-vous l'introduction des travaux obligatoires d'intérêt général écologiques ?

**Débat public*

**Vote anonyme des membres du parlement (Wooclap)*

**Délibération à voix haute de Jupiter*

**Révélation du vote Wooclap.*

(Capsules audio - Jupiter) :

OPTION 1 - Le parlement vote "Non" à la mesure

Chers et chères membres du Parlement,

Cette mesure, je le sais bien, exige de vous toutes et tous une discipline rigoureuse. Je n'ai pas peur de l'assumer, car je suis convaincu·e que seul un changement de paradigme radical pourra offrir un avenir durable à notre communauté. Ces travaux obligatoires constituent une forme d'éducation à la responsabilité envers l'environnement, dont la santé est indispensable à notre survie. La contribution de chacune et chacun est essentielle pour combattre les germes de l'individualisme effréné qui ont marqué la civilisation capitaliste et qui ont irréversiblement compromis l'équilibre climatique.

Votre réticence à l'adoption de cette mesure montre que nous n'avons pas encore pleinement tiré les leçons de la génération précédente. Pourtant, nous avons récemment été obligés de trancher sur l'accueil des réfugié·es, une décision prise dans un contexte de désespoir. Pour nous relever des décombres et garantir le bien-être de la communauté, il est nécessaire de faire preuve de discipline et de dévouement. Cela ne constitue pas une entrave à nos libertés : au contraire, collaboration et éducation précoce nous protègent des menaces futures. À celles et ceux qui pensent que ce choix est le prélude à la tyrannie, je dis : souvenez-vous des victimes du dérèglement climatique. N'est-ce pas la solidarité et le service collectif, dans ces moments dramatiques, qui sauvent des vies ?

Maintenant que nous avons surmonté la crise, nous n'agissons plus dans l'urgence. Nous ne sommes pas en danger vital, mais nous devons faire en sorte que les vies marquées par les effets de l'empoisonnement de la Terre, ou, pire encore, par une catastrophe soudaine, soient honorées. Notre temps est limité : mettons-le toutes et tous au service du bien commun.

OPTION 2 - Le parlement vote "Oui" à la mesure

Chers et chères membres du Parlement,

Aujourd'hui, nous avons marqué un tournant décisif. En adoptant cette mesure, vous avez fait honneur à vos fonctions et rendu hommage aux victimes des rapports de prédation que l'humanité a entretenus bien trop longtemps avec la planète. Votre décision ne reflète pas seulement une adhésion politique : elle incarne une vision, un engagement profond qui transcende nos intérêts immédiats pour embrasser ceux des générations futures.

En vous montrant favorables à l'introduction des travaux d'intérêt écologique, vous avez rappelé à notre communauté que nous avons appris des erreurs du passé. Pas plus tard qu'hier, nous avons dû trancher sur l'accueil des réfugié-es. Aujourd'hui, nous plaçons formellement la solidarité au cœur de notre société : c'est elle qui commande et oriente notre avenir.

Vous avez compris que la discipline que nous demandons n'est pas une contrainte, mais une opportunité : celle d'éduquer nos concitoyen-nes dès leur plus jeune âge, de fédérer la communauté, et d'établir de nouveaux rapports avec notre écosystème. Vous avez choisi la voie de l'intégrité, celle qui exige de confronter les vérités inconfortables. Vous avez planté les graines d'une nouvelle culture politique, fondée sur la coopération et le respect des limites planétaires.

Ce Parlement n'est pas un lieu de division. Aujourd'hui, vous avez démontré qu'il est un espace où se forge un avenir commun. Pour ma part, je m'engage à accompagner l'application de cette mesure avec toute la rigueur, la transparence et l'équité nécessaires. Votre confiance m'oblige, et je veillerai à ce que les sacrifices demandés soient partagés équitablement et servent véritablement le bien commun.

Dilemme 2 : La Prison du Climat

Contexte :

Jupiter a exprimé la nécessité d'introduire le premier Code pénal environnemental. La persistance de crimes écologiques de plus en plus graves a poussé le gouvernement à revoir le Code pénal dans une orientation plus stricte. Les sanctions prévoient des peines d'incarcération dont la durée varie en fonction de la gravité des infractions. Pour les crimes écologiques les plus destructeurs, comme la déforestation illégale ou la pollution d'écosystèmes entiers, la réclusion à perpétuité a été proposée. Ceci marque la volonté de punir sévèrement les individus causant des dommages environnementaux irréversibles.

Pour couronner cette nouvelle orientation, l'institution d'une Prison du Climat a été proposée, un établissement carcéral exclusivement destiné aux responsables de crimes environnementaux. Cette nouvelle prison incarnerait non seulement la détermination du gouvernement à protéger la Planète, mais servira également d'avertissement à tous celles et ceux qui menacent l'avenir de la Terre.

Acceptez-vous l'institution du Code Pénal Environnemental et de la Prison de Climat ?

**Débat public*

**Vote anonyme des membres du parlement (Wooclap)*

**Délibération à voix haute de Jupiter*

**Révélation du vote Wooclap.*

(Capsules audio - Jupiter) :

OPTION 1 - Le parlement vote "Non" à la mesure

Chers et chères membres du Parlement,

Je ne peux malheureusement pas accepter votre réticence à mettre en œuvre cette mesure. Bien que nous ayons déjà accompli beaucoup, ce n'est pas suffisant. Vous devez comprendre que, il y a quelques années, j'ai été forcé-e d'éliminer le PDG de Total parce que les autorités ne prenaient pas les mesures nécessaires pour limiter ses déboires. J'ai dû assurer la survie des espèces vivantes en prenant les choses en main. Je ne souhaite en rien que cela se reproduise dans notre nouveau cadre politique.

Le Code pénal que je vous propose offre des garanties de longévité à toutes les espèces et leur donne une voix pour des mots qu'elles ne peuvent formuler. Ce Code pénal établit la notion fondamentale de notre gouvernance, qui est celle d'écocide. Je me souviens du temps où nous devons choisir entre les primates et nous, plutôt que d'agir dans l'intérêt commun. Je me souviens du temps où nous devons choisir entre nous et les réfugié-es climatiques, tandis que nous devons réfléchir ensemble. Ces dilemmes étaient la première conséquence de nos activités écocidaires.

Je ne laisserai pas cela se reproduire, tant que je le peux. La prison du climat est précisément ce qui permettra d'appliquer notre nouveau Code pénal environnemental. C'est ce qui lui donnera tant une légitimité qu'une matérialité. Ces deux mesures sont donc indissociables. Par conséquent, il m'est impossible de valider vos suggestions. Je suis extrêmement déçu-e de constater votre incapacité à désavouer les anciens modes de pensée. Le Code et la prison entreront donc en vigueur dès que possible.

OPTION 2 - Le parlement vote "Oui" à la mesure

Chers et chères membres du Parlement,

Je suis profondément ravi-e de constater votre capacité à prendre les bonnes décisions qui se trouvent être les miennes ! Voyez-vous, il y a quelques années, j'ai été contraint-e d'ôter la vie au PDG de Total, car aucune administration ne limitait ses exactions. J'ai dû prendre les choses en main pour garantir la survie des espèces vivantes. À l'époque, cette décision était nécessaire, mais elle ne peut pas être répétée de manière arbitraire. Nous ne devons pas sombrer dans le désordre et l'anarchie. Ce dont nous avons besoin, c'est de la discipline, de l'ordre et du progrès. Grâce à vos avis éclairés, nous allons enfin pouvoir avancer en établissant un cadre judiciaire solide pour nos désirs. Ce cadre apportera une sécurité et une paix durables, nous évitant de devoir choisir entre les êtres vivants, une épreuve qui nous a été imposée par le passé. Camarades, je salue votre implication et sachez que le code, ainsi que la prison, entreront en vigueur dès que possible.

Dilemme 3 : Fin de vie obligatoire

Contexte :

Jupiter fait une proposition extrême : la fin de vie obligatoire à 65 ans par euthanasie. Iel justifie cette mesure en affirmant que chaque vie humaine représente une empreinte écologique pesant lourdement sur la Terre. Chaque année, le Jour du dépassement de la Terre arrive plus tôt. En imposant une limite d'âge, le régime espère réduire la consommation des ressources naturelles et minimiser l'impact environnemental des êtres humains. Cette proposition divise la population. D'un côté, Jupiter estime qu'une telle mesure est indispensable pour garantir une existence digne aux générations futures. D'autres personnes dénoncent une violation des droits humains fondamentaux. Iels soulignent que la valeur d'une vie ne peut pas être réduite à son empreinte écologique et que chaque individu mérite de vivre pleinement sa vie, peu importent les implications écologiques.

Jupiter rappelle que la loi sur l'euthanasie obligatoire s'appliquera à toutes, y compris à ellui. En tant que leader, iel choisit de se soumettre à cette règle afin de démontrer son engagement total. À travers cet acte, iel espère faire montre d'exemplarité auprès de la population.

À noter une clause particulière aux cadres du Parti Tabularazad qui seraient elleux-mêmes récalcitrant-es à l'euthanasie une fois l'âge atteint : par égard aux actions éco-responsables héroïques réalisées dans leur passé d'activisme, 6 mois supplémentaires leur seront accordés, au sein d'un ultime camp de rééducation éco-vertueuse ("U-CREV") pour suivre une thérapie d'acceptation.

Souhaitez-vous instaurer la fin de vie obligatoire ?

**Débat public*

**Vote anonyme des membres du parlement (Wooclap)*

**Délibération à voix haute de Jupiter*

**Révélation du vote Wooclap.*

(Capsules audio - Jupiter) :

OPTION 1 - Le parlement vote "Non" à la mesure

Chers et chères membres du Parlement,

Votre manque de sens civique me remplit de honte et d'incompréhension. Vous auriez dû embrasser avec conviction ce projet de sacrifice glorieux de votre autonomie pour donner plus de chances aux générations à venir.

En plus de favoriser la diminution de l'empreinte écologique de la population en écourtant la durée de vie, ce programme d'euthanasie obligatoire à 65 ans permettra d'autres bienfaits : elle laissera plus de place à la faune ; elle vous épargnera, une fois atteint l'âge critique, des

pathologies cardiovasculaires, neuro-dégénératives, ou cancéreuses, qui sont lourdes et onéreuses à soigner dans notre situation de ressources limitées et de fonctionnement autarcique. Ces maladies sont a fortiori responsables d'une perte d'autonomie des seniors : elles vous transforment en fardeau pour vos concitoyen·nes plus jeunes, qui devront négliger les Travaux d'intérêts général pour devenir vos aidant·es. Consentir à partir à 65 ans, c'est aussi vous éviter de n'être pas soigné·es, comme cela a été le cas dans le passé, avec le tri pour l'accès aux médicaments comme l'insuline, réservée aux plus jeunes...

En votant NON vous oubliez aussi l'intérêt psychologique de l'euthanasie à 65 ans : elle évacuera votre stress relatif à l'incertitude du moment et des conditions de votre mort. L'euthanasie obligatoire est le remède à l'anxiété existentielle liée à l'inconnu du passage de vie à trépas. Elle la remplacera par le confort d'une mort programmable, sans douleur, avec l'assurance que vos proches seront prévenus et préparés, et avec la fierté de partir avec les honneurs dévolus aux citoyen·nes capables de ce geste extrême de sacrifice éco-vertueux !

OPTION 2 - Le parlement vote "Oui" à la mesure

Chers et chères membres du Parlement,

Votre sens civique me remplit de fierté : vous avez su faire le sacrifice glorieux de votre autonomie pour donner plus de chances aux générations à venir.

En plus de favoriser la diminution de l'empreinte écologique de la population en écourtant la durée de vie, ce programme d'euthanasie obligatoire à 65 ans permettra d'autres bienfaits : laisser plus d'espace à la faune, éviter aux citoyens d'atteindre l'âge critique où commencent à s'installer des pathologies qui sont onéreuses à soigner dans notre situation de fonctionnement autarcique. Ainsi nous ne nous retrouverons pas forcés à trier les individus pouvant bénéficier d'insuline ou d'autres soins, comme la situation de pénurie nous y avait contraint lors de la première génération. Nous décidons d'emblée d'éviter à nos seniors de développer ces maladies, ainsi iels pourront mourir en bonne santé !

Et n'oublions pas l'intérêt psychologique de l'euthanasie des seniors : elle évacuera le stress relatif à l'incertitude du moment et des conditions de la mort. L'euthanasie obligatoire est le remède à l'anxiété existentielle liée à l'inconnu du passage de vie à trépas. Elle la remplacera par le confort d'une mort programmable, indolore, avec l'assurance que nos proches seront prévenus et préparés, et la fierté de partir avec les honneurs dévolus aux personnes capables d'accepter ce geste extrême de sacrifice éco-vertueux.

Pour les personnes ne voulant pas de funérailles publiques ou souhaitant une alternative à l'injection IV, nos « Agences ADIOS » (Agences de Départ Imminent Officiel et Social) vous garantiront la possibilité d'aide au suicide assisté à domicile dans l'intimité, en toute dignité, avec une solution buvable d'opiacés à forte dose. Enfin l'État tabularazien vous garantit le financement des obsèques et le compostage du corps après l'administration létale de Chlorure de Potassium ou d'opiacés.

(Capsule vidéo) : Bonsoir à toutes et à tous. Ce 30 avril 2073 restera une date gravée dans l'histoire. Aujourd'hui, Jupiter, icône de notre génération, nous a quittés, fêtant ses 65 ans en recevant l'injection de chlorure de potassium. La cérémonie s'est déroulée en plein cœur de Strasbourg, sur le parvis de la cathédrale, en présence de ses proches et d'une foule rassemblée pour lui rendre hommage.

Ses ami·es et alli·es ont salué la grandeur de ses actions et la bonté de son âme, dans une atmosphère solennelle. Au moment de l'injection, les personnes présentes ont entonné d'une seule voix la *Terrenational*, l'hymne officiel du parti Tabula Razien, un chant qui, selon les témoignages, a résonné jusque dans la vallée des Vosges.

Après la cérémonie, le corps de Jupiter a été incinéré et ses cendres dispersées aux quatre vents. Une statue commémorative a d'ores et déjà été érigée en son honneur Place de la Faune, anciennement connue sous le nom de place Kléber. Un hommage qui marquera à jamais l'histoire de Strasbourg et de tout le pays.

Génération 3 2090 - 2100

Les politiques socio-écologiques de Jupiter ont porté leurs fruits. La Grande Vibration a lieu voici 60 ans et cette date est devenue un jour férié. La population alsacienne a réhabilité le système agraire en redécouvrant l'emplacement d'une nappe phréatique oubliée et peut à présent vivre en autarcie. Cependant, la population doit encore tolérer de nombreuses contraintes et certaines personnes commencent à montrer des signes de frustration.

Les séquelles du réchauffement climatique sont visibles partout : des villes comme Amsterdam, Venise et Le Havre ont été englouties par la montée des eaux, provoquant des migrations massives. Ces déplacements, bien qu'accompagnés de tensions géopolitiques, ont aussi permis la diffusion de savoir-faire pour s'adapter aux bouleversements. Ailleurs, des régions sont devenues des déserts inhabités, et les conflits pour l'accès aux ressources, comme l'eau et les terres cultivables, se sont intensifiés.

Cependant, certaines communautés ont trouvé des solutions durables. Copenhague, grâce à la géothermie et une gestion efficace des ressources, est devenue totalement autonome en énergie. Dans le Sud de l'Europe, l'agroécologie a doublé les rendements agricoles en respectant les sols et les écosystèmes, tandis que la permaculture dans des régions subtropicales assure une alimentation durable en réduisant l'impact écologique. Ces modèles reposent sur une frugalité volontaire, limitant notamment la consommation de viande et favorisant les micro-fermes plutôt que les grandes monocultures.

Les transformations économiques se sont accompagnées d'une refonte complète des systèmes monétaires. Sous la houlette de Copenhague, désormais renommée "New-

Copenhague", un modèle coopératif d'échanges a vu le jour, symbolisant une solidarité transnationale face aux crises climatiques. Ce modèle repose sur un système monétaire double : une monnaie locale, propre à chaque région, favorise les échanges de proximité et renforce les économies locales en limitant la dépendance aux flux mondiaux. Parallèlement, le *mundus*, héritier de l'ancien euro, est utilisé pour les échanges internationaux, garantissant une interconnexion économique.

Face à cette nouvelle géopolitique, où les catastrophes climatiques coexistent avec des réussites écoresponsables, la société alsacienne s'interroge sur son devenir. L'ouverture au monde offre l'espoir de coopérations bénéfiques, mais pourrait également fragiliser l'identité autarcique qu'elle a patiemment reconstruite. Ces dilemmes nourrissent les débats, alors que l'héritage de Jupiter oscille entre continuité et renouveau.

Dilemme 1 : l'autarcie

Contexte :

En politicien·ne avisé·e, Jupiter avait préparé sa succession en désignant préalablement son fils Gea pour assurer une solide continuité et ne pas réduire à néant les progrès accomplis au prix de grands sacrifices. Mais ce choix n'a pas convaincu la population, car le fils n'était pas à la hauteur de la stature politique de son père/sa mère. La crainte d'une dérive népotique arbitraire et injustifiée s'est alors répandue, faisant vaciller le consensus. Dans l'ombre, des collectifs de résistance ont alors pris contact avec l'extérieur. New Copenhague est intéressé à commercialiser sa technologie et son expertise géothermique dans la fosse rhénane. Il propose alors son aide aux factions dissidentes pour renverser Gea et rattacher l'Alsace à son réseau intercommunautaire.

La communauté s'interroge maintenant sur son devenir et sur le potentiel géothermique du sol alsacien. New Copenhague vous encourage à le rejoindre. Vous abandonnez ainsi le système de troc instauré sous l'aire jupitérienne. Également, cette nouvelle configuration compromettrait l'autonomie locale et imposerait le partage des ressources énergétiques, entre autres.

Une partie des habitant·es souhaitent conserver leur autonomie et maintenir un mode de vie durable acquis sous l'ère jupitérienne, redoutant les ingérences d'un pouvoir centralisé, comme dans le passé. D'autres, souhaitent ne plus être coupé·es du monde et intégrer le modèle communautaire mis en place par New-Copenhague.

Souhaitez-vous rejoindre le gouvernement centralisé de New-Copenhague ou rester en autarcie ?

débat suivi par le tirage au sort

délibération par les trois représentant·es

Dilemme 2 : retour à l'internet ?

Contexte :

Après des années d'isolement numérique, l'accès à Internet est désormais techniquement possible, mais il soulève des préoccupations concernant son impact écologique. Les *data centers*, les flux vidéo, le *streaming*, et même les simples recherches en ligne sont responsables d'une quantité significative d'émissions de CO2. Permettre un accès total à Internet pourrait gravement compromettre les efforts accomplis pour réduire l'impact sur l'environnement car cela occasionnerait une hausse de la pollution numérique. Selon les experts, la restauration d'internet représente 10% de la consommation totale en électricité.

Le Parlement des Générations doit se prononcer sur le choix suivant : réinstaurer Internet dans sa pleine capacité ou maintenir un accès limité aux plateformes essentielles ?

Si l'on opte pour l'accès limité, quelles plateformes remettre en service ? Faut-il prioriser les réseaux sociaux, les services éducatifs, ou les outils de travail ?

débat suivi par le tirage au sort

délibération par les trois représentant-es

Dilemme 3: Carte carbone

Contexte :

Dans un effort pour stabiliser l'empreinte écologique de chaque citoyen·ne, la mise en place d'un système de carte carbone voit le jour. Cette carte, liée à chaque individu par un numéro personnel, mesure et contrôle les émissions de CO2 générées par leurs activités quotidiennes. Chaque citoyen·ne se voit attribuer un crédit écologique mensuel, un quota cumulé d'émissions qu'il ne doit pas dépasser. Ce système couvre quatre domaines de la vie quotidienne :

- L'alimentation
- Les transports
- Le logement
- La consommation matérielle

Chaque citoyen·ne peut moduler son empreinte carbone en fonction de ses besoins personnels. Des sanctions en fonction des revenus financiers sont appliquées en cas de dépassement du crédit carbone. Le produit des amendes est utilisé pour financer des projets vertueux tels que la construction d'une station d'épuration des eaux de pluie, de logements sociaux zéro-émission ou encore d'une bibliothèque des archives climatiques.

Acceptez-vous la mise en place d'une carte carbone ?

débat suivi par le tirage au sort

délibération par les trois représentant-es

FIN DU SCÉNARIO

SONDAGE POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS :

Seriez-vous prêt·es à mettre en place cette carte dès aujourd'hui ? Seriez-vous prêt·es à transformer vos cartes campus en cartes carbone ?